

## **Annexe 6 Règlement des compétitions de catégorie A en orientation subaquatique.**

1 Les championnats seront organisés selon les règles internationales de l'orientation subaquatique et dans le respect des règles régissant les championnats approuvés par le Sport Comité de la CMAS.

2. La CMAS confiera aux fédérations nationales affiliées (clubs) l'organisation de championnats conformément au calendrier sportif international et aux applications reçu. Le principe de l'alternance de l'organisateur doit être respecté.

3. Les Fédérations soumettent la demande d'organisation d'un Championnat CMAS selon les délais définis dans les Procédures et Obligations du CMAS avec le documents requis.

Il est obligatoire que chaque pays remplisse la déclaration figurant à l'annexe 1 pour inscrire le championnat et confirmer l'exactitude des informations en la signant. La déclaration doit être envoyée au siège et au comité d'organisation de la CMAS par e-mail, avant le début de la compétition. Une version électronique de la déclaration est disponible sur le portail CMAS pour chaque événement.

4. Le programme du championnat doit comporter les épreuves suivantes pour hommes et femmes.

Compétition N°1	M Course
Compétition N°2	5 points
Compétition N°3	Etoile
Compétition N°4	Parallèle
Compétition N°5	Monk
Compétition N°6	Epreuve par équipe version A ou B
Compétition N°7	Epreuve par équipe version C

Les compétitions se déroulent selon les règles et les tableaux de points du règlement international de l'orientation subaquatique.

5. Chaque fédération nationale sera représentée par une équipe composée de

- 1 chef d'équipe,
- 5 femmes,
- 5 hommes,
- 1 entraîneur

6. Trois hommes et trois femmes respectivement peuvent concourir pour chaque nation dans les épreuves individuelles.

7. Pendant les championnats CAT A, les équipes mixtes (hommes et femmes) ne sont pas autorisées à participer à l'épreuve par équipe. A ou B.

Une équipe de la catégorie senior doit comprendre au moins un athlète de la catégorie Senior.

Il n'est pas permis aux juniors qui prennent le départ de l'épreuve par équipe de la catégorie senior de prendre le départ dans une épreuve par équipe de la catégorie Junior.

Lors des championnats CAT A, les équipes mixtes (2 hommes et 2 femmes) ne sont autorisées qu'à l'épreuve par équipe Version C.

7. Le nombre d'équipes MONK par nation n'est pas limité.

8. Les compétitions devraient être menées de telle manière qu'une catégorie d'athlètes (hommes ou femmes) commence toujours le matin. Cette règle doit être appliquée alternativement chaque année.

9. Un ou deux jours avant le début de la compétition les organisateurs peuvent prévoir un camp d'entraînement pour l'acclimatation et l'entraînement. Il est du devoir des organisateurs de veiller à ce que celui-ci se déroule selon les règles.

10. Les compétitions se déroulent en individuel et en équipe. Le classement est terminé séparément pour les hommes et les femmes :

- Classement individuel pour les compétitions 1, 2, 3 et 4.
- Classement par équipe pour les compétitions 5, 6 et 7.